Département de Meurthe-et-Moselle - Arrondissement de BRIEY

Commune de BASLIEUX

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2023

Date de la convocation: 28 juin 2023

Date d'affichage: 28 juin 2023

Nombre de conseillers:

en exercice: 12 présents: 11

votants: 12 pouvoir: 1

Etai(en)t présent(s): MULDER Daniel, CANDELA-NICHIL Annick, RITTER Sabine, AKIL Dalila, ENTZINGER Stéphane, FRANCOIS Noël, KLEIN Raymond, POULAYON Angélique, SOBLET Philippe, RICHY Georges, RITTER Denis.

Etai(en)t excusé(s): Mr COLA Bruno donne pouvoir à Mr ENTZINGER Stéphane

Etai(en)t absent(s):

M.ENTZINGER Stéphane a été élu secrétaire.

Public: Oui.

Le Maire ouvre la séance à 20h00 et présente l'ordre du jour :

Désignation du secrétaire de séance,

1-Approbation du procès-verbal de la séance du 05/04/2023 (pièce jointe à la présente),

2-Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 09/06/2023 (pièce jointe à la présente),

3-Retrait de la délégation de 1 ère adjointe à Mme Annick CANDELA-NICHIL

4-Signature de la charte de l'accompagnateur avec La Région Grand Est,

- 5-Autorisation donnée à M. Le Maire pour signer la convention avec l'association Timéléon concernant l'occupation des locaux communaux jouxtant la salle polyvalente à Doncourt-Cités (anciennes salles de classe).
- 6-Encaissement d'un chèque de don de Mlle M-Thérèse MERCY au profit de la rénovation de la porte de la chapelle.
- 7-Encaissement d'un chèque de remboursement de ANTARGAZ,

Questions diverses.

Désignation du secrétaire de séance :

M.ENTZINGER Stéphane se propose comme secrétaire de séance.

Le vote est positif à l'unanimité.

Point 1 : Approbation du compte-rendu de la dernière séance du 05/04/2023

M. Le Maire soumet au conseil l'approbation du procès-verbal de la séance du 05 avril 2023 (envoyé en pièce jointe avec la convocation).

Le vote se déroule : 10 pour l'approbation

1 abstention

1 contre.

Le procès-verbal est approuvé.

2 : Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 09/06/2023

M. Le Maire soumet au conseil l'approbation du procès-verbal de la séance du 09 juin 2023 (envoyé en pièce jointe avec la convocation).

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Point 3 : Retrait de la délégation de 1 ère adjointe à Mme Annick CANDELA-NICHIL

Mme CANDELA-NICHIL Annick demande de prendre la parole afin d'expliquer le rôle de 1^{er} adjoint. M. le Maire argumente de nouveau la décision prise.

Le vote se déroule : 7 bulletins validant l'arrêté du Maire

4 bulletins s'opposant

1 abstention

Point 4 : Signature de la charte de l'accompagnateur avec La Région Grand Est

M. Le Maire expose la charte de l'accompagnateur de la Région Grand Est.

Il demande à l'ensemble du conseil de voter l'autorisation pour signer la convention.

A l'unanimité, le conseil accepte la charte.

Point 5: Autorisation donnée à M. Le Maire pour signer la convention avec l'association Timéléon concernant l'occupation des locaux communaux jouxtant la salle polyvalente à Doncourt-Cités (anciennes salles de classe) pour un loyer de 900€/mois.

M. le Maire informe que la société APAVE a été sollicitée pour venir contrôler l'accessibilité aux personnes handicapées.

La durée de la convention est de 5 ans avec préavis d'un an.

Quelques travaux sont à prévoir (toilettes, une serrure à changer...).

Une « yourte » et un « algéco » seront mis en place.

A l'unanimité le conseil municipal donne son accord pour que l'association Timéléon occupe les locaux comme décrit dans la convention.

Point 6 : Encaissement d'un chèque de don de Mlle M-Thérèse MERCY au profit de la rénovation de la porte de la chapelle

Le maire informe qu'il a reçu un courrier de Mme Marie-Thérèse MERCY avec un chèque de 200 € en don pour la réfection de la porte de la chapelle.

A l'unanimité, le conseil accepte le don de 200 € de Mme MERCY.

Point 7: Encaissement d'un chèque de remboursement de ANTARGAZ

ANTARGAZ a fait parvenir un chèque de remboursement de 762, 25 €.

Le conseil accepte à l'unanimité l'encaissement de ce chèque provenant d'ANTARGAZ.

Questions diverses:

M. Le Maire informe:

- Avoir annulé le devis de sablage de la porte du cimetière datant de 2022,
- Conseil d'école de Morfontaine (réunion avec M. Le Maire), 106 élèves sont prévus à la prochaine rentrée. Un rendez-vous a été demandé à la T2L pour harmoniser le prix de la cantine car il y a un écart de 0,80 cts entre le prix du repas des élèves de Morfontaine et Baslieux.
- Suite à la réunion du syndicat des eaux de Mexy, les différents budgets ont été votés. Il y aurait un excédent de 700 000€ pour les travaux à venir sachant que le rendement (85%) du réseau est satisfaisant.
- Suite au vol du souffleur dans la camionnette, l'assurance GROUPAMA informe que le contenu n'est pas assuré.
- Conseil communautaire : M. Michel FAIETTA a été élu à la vice-présidence pour les compétences ordures ménagères et travaux
- La CAL envisage un pôle animalier sur le site de Moulaine tandis que le projet d'abattoir sur le secteur de YUTZ est suspendu.
- L'agent ONF nous a transmis le projet de martelage pour la prochaine saison.
- Quelques dates à retenir la Commémoration de la bataille du 22 août qui aura lieu le dimanche 20 août ; Brocante le dimanche 03 septembre et la journée du patrimoine en partenariat avec le Téléthon le samedi 16 septembre.

- Questions du public :

Par rapport au petit rapporteur, une personne aurait souhaité des informations sur le budget de la commune et les travaux envisagés.

Autre remarque la non-diffusion sur le Site internet de la commune des derniers PV.

Les raisons : les Procès-Verbaux n'avaient pas été validés par le conseil et au niveau du site internet un souci informatique lié au fournisseur.

Concernant les ponts et suite à la demande de savoir ce que fera la commune si les frais de réparation sont exorbitants, M. Le Maire répond qu'il faut attendre les devis en cours.

Une personne du public regrette la mauvaise formulation, selon elle, du retrait de la délégation de la 1ère adjointe à Mme CANDELA-NICHIL Annick.

Afin il a été demandé si le terrain de pétanque de Doncourt Cités pourrait être remis en état.

La séance est levée à 21h28.

ENTZINGER Stéphane

Secrétaire de séance

MULDER Daniel

Maire

